F Rc 3
22032
Coll. Fac
20
21693
B12

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

J. B. LOUVET,

Dans la séance du 14 Prairial, an III.e,

Pour célébrer la mémoire du représentant du peuple Feraud, *assassiné dans ses fonctions, le premier de ce mois;*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Au milieu du sénat assemblé, un Romain disoit: *Nous craignons trop la mort.* Plus heureux que cet orateur, je parle à des hommes auxquels il m'est donné de dire: *Si vous ne l'aviez tous courageusement affrontée, déjà vingt fois vous l'auriez tous reçue*; et je puis ajouter qu'entre les journées déplorables où la France entière fut menacée dans sa Représentation, nos annales distingueront les

THE NEWBERRY LIBRARY

premières journées de prairial; comme entre les conspirations qui mirent la capitale du monde en péril, on a distingué celle où, devant ses bandes atroces, Catilina fit un instant pâlir le génie du peuple romain.

Représentans, il commençoit le premier prairial, et de sinistres augures annonçoient le plus affreux des jours. Par-tout c'étoit le cri de la révolte, du pillage, des proscriptions: devant quelques cinq cents provocateurs, avec art répartis dans un millier de groupes, la foule étonnée se taisoit. Réveillés au bruit des émeutes, et plutôt que de coutume accourant dans cette enceinte, les législateurs n'y parvenoient qu'à travers les invectives, les menaces, les coups. Vos comités de gouvernement cherchoient quelques moyens de résistance. Au milieu de nous un des nôtres, ... il étoit jeune! il étoit courageux! il étoit indigné! mais il contenoit son indignation; mais, comme le vrai courage, il calculoit froidement l'obstacle, et sans emportement se disposoit à le surmonter. Sa force, son ardeur généreuse, toutes les ressources de sa valeur, il les gardoit pour le moment de l'exécution. Tranquillement, mais avec persévérance, il demandoit cinquante hommes d'élite, assurant qu'avant qu'on exécutât les attentats préparés contre vous, il périroit. O digne compagnon de tant de périls, appui généreux mais trop foible contre l'immense débordement des forfaits médités, *Feraud*, tu n'as que trop réellement tenu tes promesses; tu n'as que trop complétement rempli tes destinées!

A l'autre extrémité de la ville, l'attroupement séditieux s'étoit formé. On avoit arrêté le plan sacrilége, on s'étoit couvert d'armes parricides: le signal du pillage et des massacres est donné; mille vociférations y répondent. A force de tumulte,

et par d'épouvantables rugissemens, on s'exerce, on se pousse, on se rend habile à tous les excès. L'heure suprême de la grande commune est sonnée; ses destructeurs s'ébranlent, ils vont partir; mais d'abord on s'ouvre, et de ses flancs ensanglantés le monstre du terrorisme vomit son avant-garde.

Elle marche, elle avance, elle accourt; dans sa longue route elle s'est grossie de tout ce que la crédulité simple, l'aveugle confiance, la curiosité présomptueuse et la peur imprudente ont pu lui fournir de plus imbécilles recrues. Déjà les postes extérieurs sont forcés, ces portes retentissent des coups de la hache, elles tombent brisées. A la tête de quelques braves, *Feraud* se précipite, et quel spectacle a frappé ses yeux? c'est la déraison, l'imposture, la colère, l'impudeur, l'impudence; ce sont les vengeances, les haines, les viles imprécations, les malédictions féroces, toutes les passions hideuses, toutes les fureurs, toutes les furies. Par-tout la faim s'agite et crie; et sur tous ces visages bourgeonnés d'ivresse, on ne découvre que la débauche gorgée de viandes et de vin. Pourtant c'est encore du nom de femmes que tout cela se qualifie! et tout cela se dit insolemment le peuple! Quand donc le vrai peuple et les femmes dignes de ce nom vengeront-ils leur injure? quand reprendront-ils leur titre si indignement prostitué?

Trois fois les flots de cette multitude entraînent nos défenseurs, dont le glaive brille et ne frappe pas. Quelque dépravée que soit cette image d'un sexe ordinairement innocent, bienveillant et doux, vos défenseurs la respectent encore. Trois fois pourtant notre collègue revient sur la foule, et la force à rétrograder.

Vains succès! une bande nouvelle est arrivée; le fer la couvre, la terreur la précède, la mort l'accom-

pagne ; tous les forfaits se pressent à sa suite. Sont-ce des hommes ? Non ; c'est le lion furieux que le génie de *Billaud* réveille : ce sont apparemment les jurés de *Dumas*, les juges de *Fouquier*, les patriotes de *Collot*. Sans doute les maximes de *Robespierre*, les images de *Marat*, les manes de *Carrier* sont au milieu d'eux. A leur aspect, qui ne seroit saisi d'épouvante ?

Un instant, quelques braves vous font un dernier rempart de leurs corps ; un instant, la terreur que les assassins apportoient, leur est renvoyée ; un instant, les tigres se replient. Mais bientôt appuyés d'un affreux renfort, ils se précipitent ; et la valeur doit céder au nombre. Sans armes, à-peu-près seul (1), *Feraud*, l'intrépide *Feraud* reste devant eux. Il dit (on a recueilli ses paroles) : « J'ai été plus d'une fois atteint du fer de l'ennemi ; voilà mon sein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie, frappez ; mais ne profanez pas le sanctuaire des lois. » Les tigres ne l'écoutent point. Alors, ... ô dernier effort de la vertu qui s'humilie devant le crime ! eh ! que ne fait-on pas pour sauver la patrie ? Il prie, il presse, il conjure, il implore, il tombe à leurs genoux ; rien ne les touche. Eh bien, vous passerez sur mon corps ! s'écrie-t-il. Il a dit, il se jette ; les barbares vont le fouler aux pieds.

Quelques amis le relèvent à peine et l'entraînent.

---

(1) Cinq à six braves seulement restèrent auprès de lui : le général *Fox*, le citoyen *Dupuis*, lieutenant de vaisseau ; *Lauze Duperret*, le fils de l'un des vingt-deux martyrs de la République ; *Rougé de Lille*, bientôt après être blessé d'un coup de feu à côté du président ; enfin *Paturel*, employé à la commission des hôpitaux. Celui-ci resta constamment auprès du président dont il ne cessa de prendre les ordres, et même il osa se porter défenseur de plusieurs représentans attaqués par les factieux.

Il rentre, couvert de sueur, chargé de poussiére, brisé de fatigue, hors d'haleine, haletant, épuisé. Il entre ; la foule impie entre avec lui. Vous les avez vus inonder la salle, toutes les tribunes, tous les corridors, toutes les issues, se jeter entre nous, vous cerner, vous serrer sur vos places, assiéger votre président, s'emparer de la tribune même et s'entasser sur le bureau. Qui pourra donc, à l'audace que le crime montre dans ses premiers succès, assigner le terme où il entend s'arrêter ?

Représentans, voici l'instant fatal. Voici l'instant où j'ai besoin de recueillir toutes mes forces et d'appeler les vôtres. Ah ! s'il me faut tout raconter, vous avez à remplir un devoir non moins douloureux : vous devez tout entendre. Le président donnoit des ordres ; l'adjudant-général *Liebault* les recevoit. Les furieux aperçoivent le guerrier : trente sabres sont levés sur lui. *Feraud* voit l'innocent menacé, il retrouve des forces, il vole au secours de l'inconnu. Entre la victime et les assassins il s'élance ; il s'élance les bras étendus, les bras désarmés :..... magistrats ! citoyens ! soldats de la patrie ! vous tous, vous ne le croiriez pas, si vos représentans n'en avoient été les témoins : citoyens, c'est là qu'ils l'ont frappé ! il a chancelé sur ces marches ! au pied de cette tribune il est tombé, sans dire un mot, sans pousser un cri ! c'est là qu'ils se sont acharnés sur lui, qu'ils l'ont criblé de leurs piques et de leurs baïonnettes ! c'est de là qu'ils l'ont traîné par les cheveux ! c'est là bas qu'à coups de couteau..... lui respirant encore !..... je vous épargne d'autres horreurs..... c'est là bas qu'ils ont haché sa tête..... aussitôt mise sur une pique ! apportée ici, promenée au milieu de vous ! déposée pendant plusieurs minutes sous les yeux, presque sous la main de votre président !

O forfait ! ô attentat d'une espèce inouie ! ô jour de deuil et d'un deuil éternel ! le sanctuaire des lois violé ! la souveraineté nationale méconnue ! la majesté du peuple foulée aux pieds ! le fer dans les entrailles de la représentation ! O jour de deuil et d'un deuil éternel ! ce que six cents mille braves armés contre nos droits n'avoient pu faire, quinze cents vils assassins l'ont fait ! En vain les innombrables soldats de la patrie triomphent pour le peuple français : le peuple français vient d'être frappé.

Cette fois encore ils l'ont frappé dans un de ses plus estimables défenseurs. Les vertus publiques, vous le savez, se composent des vertus privées. On n'aime sa patrie que comme on aime ses semblables ; et on ne les sert que comme on les aime. Qui n'est ni bon ami, ni bon fils, ni bon parent, ni bon père, ne sauroit être bon citoyen. *Feraud* portoit dans son cœur la piété filiale, l'amour de ses proches, l'attachement inviolable à ses amis, le respect aux enfans, aux femmes, aux vieillards, à l'innocence et à la foiblesse, à la misère et au malheur. Demandez à sa famille qui n'espéroit qu'en lui, aux amis de son enfance qu'il s'étoit conservés, à cette foule d'innocens persécutés, pour lesquels, dans le silence, en dépit de la tyrannie soupçonneuse, il prépara la sainteté de l'asile ; à la multitude de nos défenseurs auxquels il prodigua les soins de l'hospitalité ; demandez même à quiconque, au sein de cette commune, passoit quelques jours avec lui dans la demeure où il ne faisoit qu'un séjour momentané ; interrogez tous ceux qui le connurent ; par-tout, par-tout on vous répondra par des sanglots.

Ainsi, par son attachement à ses devoirs, il mérita de représenter le peuple ; et il le représenta

dignement. Toutes ses paroles, aux premiers temps de la Convention, furent dirigées contre l'exagération, le terrorisme et l'anarchie. D'un patriotisme brûlant, il étoit sage et modéré dans ses principes : on l'entendoit répéter souvent que jamais le crime n'étoit profitable ; qu'il n'y avoit que les vertus qui pussent fonder la République. Eh ! qui de nous pourroit avoir oublié quelle fut sa conduite dans une circonstance infiniment critique ! Une partie de la poudrière de Grenelle venoit de sauter. Sur l'heure *Feraud* se rend au lieu du péril. Il y avoit à craindre une seconde explosion plus forte encore que la première. Tous les élémens qui pouvoient la produire existoient. Personne n'approchoit, chacun vous crioit de ne pas approcher. *Feraud* n'écoute que son devoir, il s'élance sur ce sol volcanisé. Au milieu des débris fumans, il donne des ordres avec un imperturbable sang-froid. Il secourt, de ses actions et de ses paroles, les blessés et les malheureux. Il développe, en ces momens terribles, toutes les grandes vertus qui honorent l'humanité ; toutes les douces vertus qui la font chérir, il les développoit dans l'intimité de la vie privée. Demandez à tous ceux de ses collègues qui l'observèrent et le virent de près : les compagnons de ses travaux ont perdu en lui leur meilleur ami, et ne s'en consoleront pas.

Cependant l'étranger, descendu des Pyrénées, entamoit nos frontières : *Feraud* court les défendre. Il trouve dans son pays natal une armée espagnole et point d'armée française. Génie créateur, il organise à la fois de nombreux bataillons et de grandes victoires. Actif, infatigable, intrépide, il parcourt de Bayonne jusqu'au val d'Aran la chaîne des montagnes. A travers les gorges et les précipices, il pénètre dans la Navarre espagnole et dans l'Arragon:

les forces de l'ennemi sont divisées ; le fier Espagnol est réduit à la défensive. Alors ramenant un regard filial sur la vallée d'Aure, vallée chérie, pays natal, *Feraud* s'échappe de la grande armée ; en hâte il rassemble les guerriers de la Nieste ; à leur tête il s'avance vers le port de Vialsa, attaque l'Espagnol retranché sur des précipices, le bat, le disperse, le pousse d'abymes en abymes. Par cette expédition hardie il préserve de tout malheur le hameau paternel ; il préserve de toute attaque son département *des hautes Pyrénées*, il couvre en même temps et le *Gers* et la *haute Dordogne*, et de vastes pays où vous chercheriez vainement une place forte. Allez cependant, allez dans cette vallée d'Aure, dont il sera toujours la gloire ; dans ces montagnes auxquelles il rendit leur indépendance ; dans ces départemens dont il fut le libérateur ; allez répandre aujourd'hui cette affreuse nouvelle : *Feraud* n'est plus ! Vous n'entendrez qu'un lugubre concert de gémissemens.

Des Pyrénées, la victoire et son courage l'appelèrent sur les bords du Rhin. Allez aux soldats de la patrie, avec lesquels il entra vainqueur dans Worms, Bingen, Coblentz, Manheim et le fort du Rhin, avec lesquels tout récemment il supportoit l'âpreté d'un dur hiver, dans le camp sous Mayence, au poste le plus dangereux ; allez à ces grenadiers que, le 17 germinal encore, il guidoit jusque dans les retranchemens ennemis ; allez dire que leur ami, leur compagnon, leur frère d'armes, celui qui partageoit toutes leurs privations et toutes leurs fatigues, celui qui reçut au milieu d'eux tant d'honorables blessures (1), celui qui cent fois mit en fuite l'Anglais et l'Autrichien réunis ; allez leur

(1) Depuis un an, il avoit une balle dans le corps.

dire qu'il vient de tomber ici, sans défense, sous les coups de quelques brigands ! Vous n'entendrez qu'un cri de douleur et d'indignation.

Et l'habitant du Palatinat, auquel il épargnoit, autant que possible, les maux inséparables de la guerre ; les prisonniers qu'il traitoit avec tant d'humanité ; les généraux Autrichiens avec lesquels il n'étoit fier, dur, intraitable qu'aux jours des batailles ; oui, l'ennemi, l'ennemi même, en apprenant sa fin tragique, lui donnera des larmes.

Certes, ce dut être un grand bonheur, sinon pour nous, du moins pour lui, qu'il fût absent de Paris en 1793, le 31 mai. Qu'ai-je dit ? quel temps j'ai rappelé ! quel souvenir m'a saisi ! l'anniversaire du 2 juin, c'est aujourd'hui. Eh ! qui nous rendra d'autres représentans non moins courageux et non moins fidèles ? nos amis, qui nous les rendra ? qui pourra rendre à la République la plupart de ses fondateurs ? qui consolera cette tribune veuve de ses plus grands orateurs ? cette tribune qu'ils honoroient de tant de vertus, de tant de talens, de tant de savoir, et d'où ils sont descendus pour monter sur l'échafaud, sur l'échafaud de *Barneveld* et de *Sydney* : échafaud glorieux sans doute, à jamais glorieux, mais qui nous a causé des pertes long-temps irréparables. C'est aujourd'hui le 2 juin ! et deux années se sont écoulées ! ma douleur, ma douleur profonde le cède encore à mon étonnement. Quoi ! le 2 juin a pesé sur nos têtes et ne nous a pas tous écrasés ! A travers dix-huit mois de proscriptions, de massacres et de tyrannie, la Convention nationale a pu passer ! Nous vivons ! nous vivons ! Cependant que fait *Marat* ? qu'est devenue l'horrible montagne ? que sont devenus ses complices ? où donc est-il, ce farouche *Robespierre* ? dans les abymes du néant, sous l'exécration de ses con-

temporains et des siècles ! Ils ont péri victimes de leurs propres fureurs, ces mortels ennemis du peuple et de la représentation nationale ; et le peuple a vaincu ! et la représentation nationale est debout ! terrible exemple pour quiconque seroit tenté de les imiter !

Il est vrai pourtant que la vengeance nationale fut trop lente. Il ne tint pas à *Feraud* qu'on en précipitât le cours. C'étoit en son absence qu'on avoit opprimé la Convention ; il fut présent quand il la fallut délivrer. Libérateurs du 9 thermidor, avec vous il marcha, le sabre à la main, contre la commune ; il vainquit avec vous. Mais, on n'en peut douter maintenant, la victoire de ce jour ne fut pas assez promptement complète. Si les attentats du 2 juin avoient été tout-à-fait et plutôt punis, *Feraud* ne seroit pas mort le 1.er prairial.

Pourquoi faut-il qu'il ait quitté l'armée ? pourquoi faut-il qu'il soit revenu parmi nous ? C'étoit depuis deux décades seulement ; le 8 floréal il arrivoit. Il vous rendoit compte de sa mission dans des termes auxquels sa fin vient de donner un caractère en quelque sorte religieux. Je veux vous les rappeler ; je vais lire, je craindrois trop de changer ses paroles :

« Je suis, disoit-il, l'organe fidèle des sentimens de cette brave armée (*l'armée de Rhin et de Moselle*) ; ils sont tous pour la République et pour la Convention nationale ; ils sont tous pour la justice et la vertu, dont vous avez invariablement assuré le triomphe. Ah ! pourquoi ceux qui veulent encore secouer les torches de la dissension et du désordre, déchirer le sein de notre patrie, en faire une vaste prison, l'abreuver de sang et de larmes, ne sont-ils pas témoins de la haine et de l'horreur qu'ils inspirent à nos braves, et de l'imperturbable résolution

que ceux-ci ont prise de ne plus tolérer ces temps d'infamies et d'horreurs ? »

C'étoit le 8 floréal qu'il parloit ainsi ; et dès le lendemain son activité bienfaisante embrassoit une occupation nouvelle: nuit et jour à cheval, il s'efforçoit d'assurer l'arrivage des subsistances de Paris. Cité malheureuse ! quel prix il a reçu, dans tes murs, des soins qu'il prenoit de toi !

Ce digne député du peuple, ce vrai patriote, cet excellent fils, savez-vous ce qu'il nous disoit le matin du premier prairial ? savez-vous quels vœux il formoit ? étoit-ce un dernier effort de la nature dont l'instinct l'avertissoit ? étoit-ce pressentiment secret de son heure fatale ? je n'oserois l'assurer ; mais enfin, le besoin plus pressant de revoir son pays natal faisoit palpiter son cœur. S'il est vrai que j'aie bien servi la patrie, s'écrioit-il, je ne demanderai, quand le calme sera revenu, qu'une récompense à la Convention ; ce sera qu'elle m'accorde quelques jours pour aller dans les Pyrénées embrasser mon vieux père..... Infortuné ! tu ne les reverras point tes montagnes, ni ta vallée d'Aure, ni les rives fortunées de la Nieste et de l'Adoure ! tu ne reverras point l'amante qui t'étoit promise ! ton vieux père, tu ne l'embrasseras pas. Jamais ! jamais !

Il avoit à peine trente ans, quand il fut chargé de remplir sa première mission publique : c'étoit d'apporter le vœu de son district, à la fédération de 90. Au ressouvenir de quelques circonstances de cette époque, quel cœur français ne se sent ému ! Qui ne se rappelle avec attendrissement qu'alors c'étoit, sur toute la vaste étendue du territoire, l'image d'une immense famille étroitement unie ? Douce fraternité ! paix charmante ! accord de tous les citoyens entr'eux ! quand donc reviendrez-vous

consoler ces régions désolées ? Je ne sais quel génie malfaisant a soufflé l'esprit de division au milieu de nous. Nos querelles civiles ont tout altéré. Elles ont allumé dans nos ames les passions violentes. Nous qui savions tant aimer, on diroit que nous ne pouvons plus que haïr. Je reconnois la main de la tyrannie qui, pour régner, divisa ; je reconnois la main de l'étranger qui ne peut nous vaincre qu'en nous déchirant. Au nom de la patrie, citoyens, reprenons les sentimens d'une affection mutuelle. Repoussons les ressentimens personnels, gardons-nous des lâches vengeances ; sur-tout n'imitons pas les hommes de sang dans leurs fureurs. Ce sont encore des hommes de sang qui ouvrent les prisons, et qui y massacrent des malheureux sans défense ; l'homme de bien ne remet sa vengeance qu'à la loi. La loi ne pardonne point le crime ; mais elle excuse l'erreur. Citoyens, des juges et la mort aux perfides artisans de nos discordes ; la mort à ceux qui ont sciemment égaré, perverti, corrompu nos frères ; mais à nos frères égarés, l'amnistie..... Vous ne leur rendrez point leurs armes ! Ils furent trompés, ils pourroient l'être encore. On ne rend point à l'enfant l'instrument dont il s'est blessé. Mais cette commisération tendre qui s'accorde à l'ignorance et à la foiblesse, ne la leur refusons pas. Citoyens, s'il est vrai que dans cette enceinte beaucoup de vos députés aient souffert pour vous, s'il est vrai que pour le maintien de vos droits, presque tous, à différentes époques, ils aient affronté les fers, l'exil et la mort, tous ensemble, j'ose m'en porter le garant, ils vous en demandent une récompense, la seule qu'ils veuillent recevoir, la seule qui soit digne de leurs amis sacrifiés ; ils vous demandent le pardon des injures, à nos frères égarés l'amnistie. Et que j'aimerois à voir bientôt à ce

champ de Mars où le peuple français s'étoit fédéré ; que j'aimerois à voir dans une solennité plus auguste, au jour de la ratification définitive d'une Constitution républicaine ; que j'aimerois à voir le peuple français célébrer *la fête de la réconciliation* !

Mais, je le répète : la mort aux chefs coupables ! Ce sont eux qui, pour assassiner la liberté, ont assassiné un représentant du peuple, l'ont assassiné dans cette enceinte, l'ont assassiné dans ses fonctions ; et le premier coup dont ils nous ont atteints, n'étoit que le prélude des coups qu'ils nous avoient destinés.

Lorsque vos délibérations commençoient, lorsque déjà de cette tribune publique, les cris des révoltés se faisoient entendre, insensé que j'étois ! j'appelois contre eux les hommes même de la montagne. *Tous ensemble écrasons les séditieux* ! m'écriai-je : *unissons-nous pour sauver la patrie* ! Représentans, vous applaudissiez : eux aussi applaudissoient ; eux aussi se levoient en signe d'adhésion. Les perfides ! Et leurs glaives étoient aiguisés ! Et ils alloient tirer leurs poignards ; et les piques du 2 septembre devoient être, par leurs ordres, tout-à-l'heure dirigées sur nous !

On savoit déjà, par l'histoire de leurs attentats dans une autre journée, qu'au besoin ils osoient appuyer, de leurs voix impies, les voix des conjurés ; mais il y manquoit ce trait abominable qui n'appartient qu'au premier prairial : c'étoit que des hommes investis d'un caractère de représentation, consentissent à n'être que les bas ministres, que les vils échos de quelques brigands. Ce que vouloit une populace effrénée, ces représentans le vouloient ; ce qu'elle dictoit de plus injuste et de plus absurde, ils ne rougissoient pas de l'écrire ! ce qu'elle demandoit de plus criminel, ils ne

craignoient pas de le motionner ! Que dis-je ? Ne vous ont-ils pas arrachés de vos places pour vous resserrer dans une situation plus commode aux meurtriers projets de leurs sicaires ? Ne vous ont-ils pas, entre deux haies de piques menaçantes, fait passer sous le joug ? Ne vous ont-ils pas ordonné de délibérer, là, près du bureau, sur cet espace étroit de toutes parts dominé de leurs bandes, dans le cercle fermé par leurs furies, devant l'amphithéâtre chargé de leurs septembriseurs ? Ne vous ont-ils pas entassés comme un vil troupeau dont on compte les têtes ? Vos têtes, en attendant qu'ils les pussent abattre, ils les vouloient compter : ils demandoient l'appel nominal !

Citoyens, pendant neuf heures nous sommes restés dans cet état d'avilissement, de dissolution et d'angoisse. Citoyens, pendant neuf heures, le peuple français n'a pas eu d'autre représentation que celle des assassins qui sous leurs poignards nous tenoient en réserve pour le moment du signal convenu. Regardez attentivement : vous verrez quelques-uns des bancs où nous sommes assis, marqués de coups de sabres. Portez ici vos yeux : ici sont les traces des balles destinées à la tête du président de la Convention (1). Et vous, mes généreux collègues, les connoissez-vous bien tous les dangers que vous avez courus ? Savez-vous qu'à minuit votre sort étoit décidé ; à minuit, tout ce qui n'étoit pas de *la Crête*, n'étoit plus de la Convention ; tout ce qui n'étoit plus de la Convention, étoit hors la loi. Hors la loi, en présence

(1) Elles ont sifflé aux oreilles et passé sur les têtes des représentans *Saint-Martin* et *Dussaulx*, tous deux au bureau dans ce moment.

des bourreaux ! A minuit ! et l'horloge marquoit onze heures et demie.

Oh ! si le crime savoit en effet combiner tous ses plans et calculer tous ses moyens ! mais un génie protecteur des gens de bien ne le souffre pas ; il veut que les méchans soient frappés d'un esprit de vertige ; qu'au sein même de leurs succès ils s'embarrassent dans leur marche ; qu'ils se fourvoient dans leurs propres embûches, et qu'ils y tombent empêtrés.

Tandis qu'ils vous tenoient esclaves, vos comités demeuroient libres, vos comités préparoient votre délivrance (1). Si de cette troupe impie, seule-

---

(1) J'ai cru devoir rapporter dans une note, l'un des arrêtés que les comités de gouvernement prenoient, et qui fut approuvé par la Convention nationale, redevenue libre.

COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE.

Du premier Prairial, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

Les Comités réunis, convaincus d'après les renseignemens qui leur ont été donnés et les libelles qui ont été répandus, que le projet des directeurs du mouvement qui s'exécute contre la Convention, n'a pour but que d'anéantir la liberté, et que, pour y parvenir plus surement, ils veulent prescrire leurs volontés à la Convention qu'ils tiennent dans l'oppression, et lui arracher des décrets qui détruisent la République et le Gouvernement, et laissent les factions et l'anarchie rétablir leur empire ; se rappelant qu'aux premiers jours de la liberté, et lorsque l'ancien tyran voulut l'anéantir dans son berceau, le jeu de paume servit d'asile aux Représentans dévoués à la cause de la liberté,

ARRÊTENT que les comités de salut public, de sureté générale et militaire, ne reconnoîtront aucun décret qu'on leur présenteroit au nom de l'Assemblée nationale, jusqu'au moment où ils pourront communiquer librement avec elle, et qu'elle pourra délibérer avec liberté ;

Que les membres des comités ne quitteront leur poste qu'autant qu'ils seront chargés de suivre l'exécution de quelques arrêtés des

ment le tiers se fût présenté pour les dissoudre, c'en étoit fait. Plus de moyens de ralliement pour les citoyens fidèles, pour la patrie plus de salut, pour nous plus d'autre destinée que la mort.

Les conjurés n'y songèrent pas, ou plutôt ils y songèrent trop tard : trop tard ils rendirent le prétendu décret qui anéantissoit votre gouvernement ; ils le rendirent trop tard, mais de cinq minutes seulement.

A la tête d'une bande digne de lui, l'un d'eux sortoit, le papier terrible en main. Je vais signifier le décret à ces comités, disoit-il; je le leur ferai reconnoître ; je le ferai exécuter, ou je périrai.

Eh oui, brigand, tu périras. Le trône du terrorisme, ses dix mille prisons, ses dix mille échafauds ne seront point relevés. Nous sauverons nos vieillards, nos enfans, nos femmes, les talens, les vertus, la République. La sanglante anarchie ne nous rendra pas le despotisme odieux. Un roi, cent rois, cent tyrans, ne s'élèveront pas sur ce magnifique empire. Comme l'infortunée Pologne, la France ne sera point déchirée des mains de ses propres enfans, envahie par ses voisins, divisée entre eux, rayée du nombre des puissances. Oui, brigand, oui, tu périras.

Il traversoit le sallon de la Liberté lorsqu'une colonne républicaine se présente, c'est la section

---

comités, jusqu'à ce que la liberté de la Convention nationale soit rétablie.

Signé DEFERMON, TALLIEN, DOULCET, KERVELEGAN, LAPORTE, FRÉRON (du comité militaire), DELECLOY, C. ALEX. YSABEAU, M. J. CHENIER, PIERRET, VARLET, TREILHARD, CLAUZEL (membres du comité militaire), MATHIEU. PEMARTIN, J. S. ROVÈRE, PIERRE GUYOMAR, CALÈS, RABAUT, MONMAYOU, SEVESTRE, F. AUBRY, GOSSUIN, PERRIN, GAMON, AUGUIS, BERGOEING, COURTOIS.

le Pelletier : qu'elle reçoive le tribut d'éloge qui lui est dû ! *Delmas*, *Legendre* et *Delecloy* la conduisent. Arrêtés par l'obstacle qu'ils n'attendoient pas, les conspirateurs rentrent, tranquilles encore parce qu'ils sont maîtres de l'intérieur et des autres issues où ils ne croyoient pas pouvoir être attaqués.

On les y attaque. Contre mille fers parricides trois représentans du peuple, *Mathieu*, *Bergoeing*, *Kervelegan* sont obligés de croiser le fer. *Kervelegan* sur-tout, c'est une justice que tous aiment à lui rendre, brave homme ! on diroit qu'à travers sa longue proscription, un rare bonheur le sauva pour qu'il revînt sauver son pays. Intrépide, impétueux, terrible, il se fait jour à travers les bourreaux. Un moment la phalange horrible et profonde récule, s'inquiète, s'étonne ; mais enfin le nombre l'emporte, le sang d'un représentant coule encore ; *Kervelegan* reçoit une large blessure, les siens sont repoussés.

Soudain ils reviennent à la charge. Sur les pas d'*Auguis*, de *Mathieu*, de *Fermont*, de *Rabaut-Pommier*, de *Vitet*, de *Fréron*, de *Legendre*, de *Bergoeing*, de *Chénier*, quelques braves s'élancent ; c'est *Malo*, victime long-temps dévouée à l'échafaud pour cause de fédéralisme ; il est fédéraliste encore, car il combat pour la Convention ; *Diétrich* le fils, infortuné jeune homme ! du temps de la tyrannie son père a monté sur l'échafaud, il venge aujourd'hui son père en délivrant la Convention ; le général *Fox* et quelques soldats de la patrie : ceux-là possèdent le métier des armes ; mais je vois avec eux *Charles Hiss*, *Jullian*, *Martinville* et plusieurs dont je cherche les noms. Tous écrivains polémiques, ils prouvent dans cette circonstance que, quand la patrie l'appelle, l'homme de lettres sait aussi manier l'épée. Comme ils combattent

cependant, plusieurs des sections fidelles sont accourues : *Fontaine-Grenelle*, *Gardes-Françaises*, *Contrat-Social*, *Mont-blanc*, *Guillaume Tell*, *Brutus*, et cette autre dont on ne peut jamais prononcer le nom sans un vif sentiment de reconnoissance, *la Butte-des-Moulins* (1). Elles avancent, elles entrent, elles débouchent de toutes parts, par toutes les issues, au pas de charge, tambours battans, drapeaux déployés, baïonnettes en avant. Les brigands restés dans l'intérieur pâlissent et ne tentent pas même l'événement d'un combat. Vils assassins, ils avoient du courage lorsque, sous leurs baïonnettes, nous étions sans armes; maintenant les voilà qui s'écrient, qui se poussent, qui se renversent dans leur fuite précipitée : en un instant leur bande a disparu.

Peuple français, vous étiez arraché à vos plus imminens périls; mais la patrie n'étoit pas sauvée encore.

Rappellerai-je les derniers efforts des conspirateurs, leurs entreprises du lendemain, les combats et les victoires des bons citoyens rangés autour de la Convention? rappellerai-je comment l'assassin de *Feraud* fut arraché à son juste supplice, quelle audace impie ranima les conjurés, quelle sainte audace enflamma vos défenseurs; comment, pour étouffer le crime dans son repaire, marchèrent ensemble les sections fidelles (2); ces jeunes gens,

---

(1) Le brave commandant de la Butte-des-Moulins, *Raffet*, étoit commandant de la force armée le soir du premier prairial.

(2) Les représentans *Delmas*, *Gossuin*, *Bodin* et *Dentzel*, tous membres du comité militaire, ont efficacement contribué au succès des quatre journées : *Gossuin* et *Courtois* se sont réunis à leurs collègues *Bodin*, *Sevestre*, *Auguis*, *Vernier* et *Fréron*, qui conduisoient les colonnes contre le faubourg Antoine; pendant que *Delmas*, *Gillet* et *Aubry*

généreux volontaires de la République, et la vaillante élite de vos départemens ; comment aussi les soldats de la patrie, depuis long-temps accoutumés à combattre l'anglais du dehors, vinrent combattre et désarmer l'anglais du dedans ? Je le ferois, si je n'écoutois que mon zèle, mais le jour n'est pas arrivé ; vos comités préparent un rapport ; vous saurez tout.

Ce que je ne puis renvoyer à un autre temps néanmoins, c'est le récit de quelques-unes de ces actions sublimes dont l'éclat venant à rejaillir sur tout un peuple, efface au milieu de lui bien des taches et suffit pour couvrir de longues erreurs. Un moment je m'arrêterai sur ces doux tableaux, comme après une marche pénible et longue, le voyageur fatigué, venant à rencontrer quelque site enchanteur, s'assied, contemple et se repose avec délices.

Mais ici la difficulté du sujet m'étonne. Comment exprimer assez bien la tendre inquiétude des amis, des parens, des frères ; la sollicitude et le dévouement des amantes et des mères, des mères errantes autour de cette enceinte et s'efforçant d'y pénétrer, du moins pour y mourir ? Comment rendre la joie, la joie religieuse de quelques épouses qui, plus heureuses ou plus intrépides, osèrent se mêler parmi les brigands, affecter jusqu'à leur langage, parvenir jusqu'à leurs époux, s'asseoir à leurs côtés, et ne pouvant plus les sauver, se complaire du moins dans cette pensée qu'elles étoient assurées de ne leur pas survivre ! La géné-

---

dirigeoient leur marche, *Dentzel* défendoit l'arsenal contre les attaques réitérées des révoltés.

On sait que ce fut le général *Menou* qui commanda, dans la soirée du 4, l'expédition dont le succès est assez connu.

reuse ardeur de cette jeunesse criant secours et vengeance à la Convention, demandant des chefs, des armes et le signal d'un combat inégal, comment la peindre ? comment donner assez d'éloges aux défenseurs de la patrie, chasseurs, invalides, vétérans, carabiniers. Je ne rapporterai de ceux-ci qu'un mot qui ne s'oubliera pas : *depuis trois jours notre pain est pour Paris ; aujourd'hui notre sang est pour la représentation* ! Sur-tout, le moyen de rendre le tranquille courage, le sang-froid magnanime du président de la Convention ? L'inaltérable calme de sa figure, signe assuré du calme de son ame ? un des scélérats lui disoit : *Si tu ne fais cesser ce bruit, si tu ne fais délibérer l'assemblée, je te coupe la tête.* Un autre, beaucoup d'autres, lui apportoient successivement différens écrits qu'ils appeloient des motions. Ils lui disoient : *nous n'avons pas besoin de ton assemblée. Le peuple est ici, tu es le président du peuple. Signe, et le décret sera bon. Signe, ou je te tue* (1). Lui, tranquille, répondoit : *Pour moi la vie est peu de chose, mais prenez garde ; vous parlez de commettre un grand crime : je suis représentant du peuple, je suis président de la Convention.* Il répondoit ainsi, ne faisoit pas délibérer, et ne signoit rien. *Boissy-d'Anglas*, je te vote au nom de la patrie des remercîmens qu'elle ne désavouera point. Tu as doublement mérité d'elle : tu l'as servie, et tu l'as honorée.

(1) Comme le discours étoit à l'impression, *Boissy-d'Anglas* m'a appris des faits que je suis fâché de n'avoir pas su plutôt. Les factieux lui demandoient avec violence *la mise en liberté des patriotes* ; ils venoient le sommer d'ordonner l'appel nominal, afin qu'ils pussent mettre *hors la loi* les députés qui ne se trouveroient pas actuellement à leur poste. Un d'eux soutenoit qu'il falloit nommer *un Tribun du Peuple* ; un autre, que la patrie ne pouvoit être sauvée que par un seul homme.

N'oublions pas aussi, qu'au moment où ses forces épuisées dans les cruels travaux de cette présidence, l'obligèrent à revenir prendre au milieu de nous une situation un peu moins pénible ; il trouva, pour le remplacer, un homme héritier du même courage au milieu des mêmes dangers (1).

Et vous qui, n'étant appelés qu'à nos fêtes, avez voulu partager nos détresses, vous qui, prévenus du péril, avez solennellement déclaré que vous entendiez associer vos destinées aux nôtres ; ambassadeurs des puissances amies, dignes alliés, recevez les expressions de la reconnoissance d'un peuple qui ne sait point reconnoître à demi. Un triste spectacle a long-temps affligé vos regards ; mais songez que c'étoit l'effort suprême du crime dans sa longue lutte avec la vertu. De grandes tempêtes avoient soulevé notre population toute entière ; tout ce qu'il y avoit d'écume a dû surnager un instant ; mais après quelques heures de calme, la masse immense en restera plus pure : si dans ce dernier combat nous n'avons eu que quinze cents brigands à vaincre, il nous a fallu vaincre en eux tout ce que leurs suggestions, leurs intrigues, leurs manœuvres détestables égaroient de citoyens foibles. Il a fallu vaincre en eux toutes les passions réunies, tous les vices conjurés, presque tous les crimes vivans que le génie de la destruction ait pu de toutes parts vomir sur nos contrées ; toute l'hor-

(1) *Vernier.* Il voyoit *Boissy-d'Anglas* extrêmement fatigué et dans un grand danger. Il réclama cette présidence si périlleuse qui lui appartenoit. Il insista avec tant de force et de persévérance, qu'enfin *Boissy-d'Anglas* se rendit. On sait quel danger *Vernier* a couru. J'aurois voulu savoir plutôt cette circonstance, qui n'honore pas moins le président qui quittoit le fauteuil, que celui qui le venoit prendre.

rible élite des plus affreux scélérats qu'un monde d'ennemis ait rassemblés contre nous. Après ce grand triomphe, la nation française n'en voit plus qui soit impossible. Elle va mettre à la place de l'arbitraire la justice, au lieu de la terreur la concorde, sur les traces de l'anarchie la vigueur des lois; dans sa constitution, bientôt prête, la sagesse des institutions et leur force, la garantie de tous contre l'*insurrection partielle* qui n'est que l'usurpation de quelques-uns, la démocratie et non la démagogie; la liberté et non la licence; le gouvernement républicain et non la tyrannie populaire: elle va mettre enfin, à côté des triomphes guerriers, la modération. Annoncez-le à vos gouvernemens dont l'alliance nous est précieuse et chère; et si même les puissances belligérantes tentoient d'établir avec vous des rapports qui nous concernassent, ne dites pas, si vous voulez, ne dites pas à ces rois vaincus que cette nation est invincible: dites-leur seulement qu'en effet il peut y avoir quelque péril à combattre encore un tel peuple, mais qu'il n'y en a plus à rechercher son amitié. Dites, et ajoutez que tous ces heureux changemens seront les fruits d'une seule victoire, de la victoire la plus difficile, sinon la plus glorieuse, de la victoire remportée sur l'anarchie le 4 prairial.

C'est ton sang qui nous l'a value, généreux *Feraud*! C'est ton sang qui a suscité des vengeurs à la liberté. Défenseur des droits du peuple et de sa majesté, ami de la Convention, repose en paix; que tes mânes s'appaisent et se rassurent: les partisans de la terreur sont terrassés; le sanctuaire des lois est libre; la patrie n'est plus en danger.

Un jour je demanderai, je t'en fais la promesse,

je demanderai à la Convention qu'elle soutienne, qu'elle console la vieillesse de ton père. Je demanderai que la reconnoissance nationale prodigue ses bienfaits à la vallée d'Aure et sur les deux rives de la Nieste et de l'Adour, pays de l'âge d'or, heureux pays qui te vit naître. Je demanderai encore qu'à l'inscription décrétée pour ta tombe, on ajoute sur le marbre froid, ces paroles brûlantes, les dernières que tu aies proférées : *J'ai été plus d'une fois atteint du fer de l'ennemi ; voilà mon sein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie, frappez ; mais respectez le sanctuaire des lois.* Je demanderai qu'on les grave ; et puis nous irons sur ta tombe, nous y conduirons nos épouses et nos fils. Nos épouses te donneront des larmes ; elles connoissent trop bien les pressans dangers qui nous environnent dans ce poste éminent. Elles pleureront sur toi, notre ami, et peut-être aussi elles pleureront en secret sur nous-mêmes. Mais nos fils ! nos fils envieront ton sort. Nos fils apprendront de bonne heure qu'il n'y a rien de si désirable que de souffrir et de tomber pour son pays ; que quiconque meurt comme toi, ne meurt pas ; et qu'après tout, elle est noble, utile à l'état, utile au monde, l'ambition qui fait que quelques individus préfèrent au stérile avantage de traîner sur cette terre quelques jours de plus, l'avantage inappréciable de laisser dans la mémoire des hommes, de grands exemples à reproduire et de belles actions à renouveler.

Magistrats, citoyens, soldats de la patrie, revenus au sein de vos familles, vous direz : « Par un forfait exécrable sans doute, un député du peuple est mort ; il est mort un homme digne d'un éternel regret ; mais à ce prix la patrie est sauvée ». Amis, séchons nos pleurs, il n'y a plus que des

358

actions de grâces à rendre au génie tutélaire de la République.

Certifié conforme à l'original.

Signé MATHIEU, *président*; HENRY-LARIVIÈRE, BOURSAULT, GAMON, *secrétaires.*

DÉCRET

Du 14 Prairial, l'an 3e. de la République française, une et indivisible.

LA CONVENTION NATIONALE DÉCRÈTE l'impression du discours du représentant du peuple *Louvet*, sur l'assassinat du représentant du peuple *Feraud*; la distribution de ce discours au nombre de six exemplaires, à tous les membres de l'assemblée; l'envoi aux départemens et aux armées, et la traduction dans toutes les langues.

Visé par les représentans du peuple, inspecteurs aux procès-verbaux. Signé J. M. HUBERT, AUGER.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 15 prairial, l'an troisième de la République française, une et indivisible. *Signé* MATHIEU, *président*; HENRY-LARIVIÈRE, BOURSAULT, MOLLEVAUT, SAINT-MARTIN, PEYRE, *secrétaires.*

Certifié conforme à l'exemplaire envoyé par l'agence de l'envoi des Lois, aux Administrateurs du District de Lourmarin. Peyre 2 Pl.

A NISMES, de l'Imprimerie nationale de J. B. GUIBERT et Comp., Imprimeurs du Département.